Le petit saint-montais

Proverbe gascon

Au long camin lo baston que pesa

Traduction:
Lorsque le chemin est long, le bâton devient lourd

Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 97
AUTOMNE 2019

Billet d'humeur

Bien chers tous,

Comme chaque automne, quelques jours avant l'arrivée de la Colombelle(*), l'ASSM vous propose son traditionnel « repas Solidaire ».

Cette année, les talentueuses et imaginatives mains Saint-Montaises vous invitent à partager un moment gastronomique inspiré par la **Grèce**.

L'association bénéficiaire sera une association où oeuvrent plusieurs Saint-Montais, **les restos du cœur,** dont une antenne est basée à Nogaro.

Cette association, fondée en 1985 par Coluche, est désormais un indispensable soutien pour de nombreuses familles en contribuant, dans la mesure de ses moyens, aux besoins les plus fondamentaux pour une vie digne dans notre société, tels que l'alimentation ou l'hygiène.

A Nogaro, 24 bénévoles de tous âges et de toutes conditions, ont aidé 53 familles pour la dernière campagne d'été, et près de 100 familles pour la campagne d'hiver.
Aussi, afin d'apporter notre contribution à cette démarche fraternelle, et pour montrer notre soutien à l'engagement des bénévoles en général et de nos amies en particulier, je vous donne rendez-vous le **samedi 12 Octobre** et les jours d'avant pour un nouveau repas solidaire.

Efkaristo poli et adishatz

Sébastien Faure.

(*) à consommer.

Nous vous attendons nombreux !

Au sommaire

- Nouvelles de A à Z — page 2
- La Vie du Village — pages 3 à 23
- Conseil Municipal — pages 24 à 26
- Agenda — page 28.

Nouvelles en bref de A à Z

Comme carte du foyer.
Vous pouvez acheter la carte du foyer (10 €/an et/famille) par internet. En allant sur le site du foyer (www.foyerdesaint-mont.info) puis sur la vignette «adhérer» ou si vous préférez en allant au multi-service des Charmettes.

Comme conseil municipal
Les prochains conseils municipaux auront lieu les mercredi 18 septembre, 2 octobre et 6 novembre.

Comme Incivilité :
Lors du dernier PSM une photo prise au nouveau lotissement montrait déjà un dépôt sauvage.

Cette fois-ci, voici une photo prise sur le parking de l'ancienne maison des associations devant le récup'verre.
Les cartons, caisses… doivent être déposés en déchetterie.

Comme mail:
Si vous désirez recevoir des informations en temps réel sur la vie saint montaise, vous pouvez donner votre adresse mail à foyerdesaintmont@gmail.com

Comme ouverture :
La mairie a changé ses heures d'ouverture. Merci de les noter : le lundi de 9h à 17h, le mardi de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h30 (le samedi permanence des élus et Actions Sociales) de 10h à 12h
Tel : 05 62 69 62 67.

Comme recensement :
Depuis le 1er janvier 1999 tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Fête du Village

Cette année la fête locale a eu lieu le 21, 22, 23 juin 2019. Elle a été organisée pour la deuxième fois par la commission fête locale, en étroite et indispensable collaboration avec les bénévoles du Foyer Rural de Saint-Mont. Un grand merci à toutes ces personnes ! Lors de ce week-end, nous avons pu déguster un excellent rougail saucisse suivi d'une ambiance rock extraordinaire. Un samedi matin tranquille, malgré l'intervention d'un commando d'élite inconnu pour perturber le traditionnel concours de pêche. Dans l'après-midi, ce commando a dû appeler du renfort pour nettoyer les moules, qui ont failli arriver à bout de leurs nerfs d'acier. La nuit des bandas a reçu son triomphe habituel et cette année DJ Bastien a pris le relais en extérieur pour ne pas laisser s'échapper les festayres qui sont restés jusqu'au bout de la nuit. Le dimanche est un jour de repos mais également de partage où nous avons partagé un pique-nique géant.

Romain Courtade.

Fête du Village

Fête du Cos 2019

Succès mitigé cette année pour la 15ème édition, ponctuée par une météo pas très clémente qui nous a contraints de nous installer au foyer pour le repas.
Toutefois tous les convives présents (mais moins nombreux) ont pu apprécier une nouvelle fois tous les petits plats préparés par les bénévoles du quartier.
Je remercie encore toutes les personnes qui se sont investies dans cette fête, autant dans la préparation, la cuisine, le service, l'animation et le rangement le lendemain.
Fabrice Courtade.

La SPSM

Période bénéfique pour la SPSM,

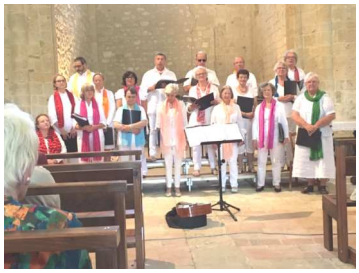

Le dimanche 16 juin, un concert à l'église Saint Jean-Baptiste a réuni une centaine de personnes.
Deux chorales (50 choristes) ont animé cet après-midi musical, elles ont ravi l'assistance et fait fredonner quelques airs connus aux participants.
A la suite de ce concert, un apéro dinatoire a été improvisé sur le parvis de l'église, magnifiquement illuminé par le soleil couchant sur la campagne saint-montaise.

Le cadre et l'ambiance étant idylliques, celui-ci s'est donc prolongé assez tardivement dans une ambiance festive chère à notre région.
Les nombreux témoignages de gens présents, ainsi que celui de notre trésorière, nous confirment, à la fin de cette journée que celle-ci a été très bonne.
Quelques semaines plus tard, notre vide grenier a réuni un grand nombre d'exposants sur les deux sites du cœur du village et au pied du monastère (nouveauté mise en place cette année)
Très tôt vers environ 4h30 les premiers chineurs se sont présentés suivis de très nombreux visiteurs qui se sont succédé toute la matinée.
Nous avons offert à tous les exposants du café et des merveilles de bienvenue cuisinées par Marie Claude Duvignaud (excellentes selon les nombreux témoignages recueillis).

A l'heure du casse-croûte, un déjeuner a été servi sur les deux sites par les bénévoles de notre association SPSM avec saucisses, ventrèche, pâté basque, et frites, complété en dessert par des pastis faits la veille par un groupe de pâtissières émérites, levées à cinq heures du matin pour les confectionner, ainsi que des glaces fabriquées par un artisan de Saint-Germé : les gourmands étaient aux anges.
L'après-midi a été un peu plus difficile car le soleil présent, nous inondait de ses rayons et nous avons eu très chaud.

De nombreuses suggestions concernant le prochain vide grenier nous ont été données autant par les exposants que par les chineurs et nous en tiendrons compte quant à la prochaine organisation dont la date prévisionnelle serait le 6 Août 2020.
Un grand merci à tous les bénévoles et adhérents qui nous ont aidés au bon déroulement de cette 3éme édition du vide grenier.
Malgré le grand sourire de notre trésorière au sortir de ces deux évènements, ne relâchons pas nos efforts car la route est encore longue pour arriver à notre objectif : Le financement total des travaux resté à la charge de la commune de Saint Mont.
Concernant les activités à venir, le 29 Novembre la SPSM organise un concours de belote en 4 parties, et bien entendu nous aurons besoin de savoir-faire pour cuisiner crêpes, merveilles, et gâteaux en tous genres afin de faire encore sourire notre trésorière…
Merci encore pour toutes les aides que vous pourrez nous apporter.

Le Bureau

La Vie du Village

La municipalité vient de recruter un nouvel employé municipal suite à la fin de contrat d'Andy.

Nous vous présentons Franck Béhar.

Il a le statut d'un emploi PEC (Parcours Emploi Compétence) qui remplace les anciens «contrats aidés».

Vous pouvez le rencontrer dans les rues de Saint Mont :

Le lundi et le mercredi de 8h à 12h
et de 14h à 18h.

Le vendredi de 8h à 12h

La secrétaire de mairie Ghyslaine Demblats a demandé une mise en disponibilité pendant un an.

Nous avons dû recruter une nouvelle secrétaire.

Voici donc Christel Pavergne qui officie à la mairie :

Le lundi de 9h à 17h (non stop).

Le mardi de 14h à 18h.

Le vendredi de 8h30 à 12h30.

Le samedi 27/07 les services de la DDT ont dégagé la route départementale 946 suite à la chute d un arbre au niveau de chez Christine ROLLIN.

Fêtes des Charmettes :

Sous un soleil généreux, comme le Gers, le cru 2019 de la journée portes ouvertes des Charmettes a accueilli une foule détendue et joueuse.

Les équipes étaient mobilisées, au services des visiteurs :

Marche, Conseil de la vie sociale, Tombola, vente de pâtisserie, repas festif et spectacle.

Une belle journée ensoleillée de sourires et de rencontres.

Vivement l'année prochaine

Cordialement

Vincent Borrel

APAJH Fédération

Vincent BORREL
Directeur

EHPAD Le Bosquet - 64160 MORLAAS
Complexe Les Charmettes - 32400 SAINT-MONT
Port : 07 72 21 09 08 - Mail : v.borrel@apajh.asso.fr

La Pétanque

Félicitations à notre équipe pour son bon parcours en coupe du Président.
Défaite logique en coupe du Gers contre Plaisance, puis victoire en coupe du Président, contre Réjaumont, à Castelnau D'Auzan, contre Montestruc et défaite à Samatan en ¼ de finale.
Samatan n'a pas été fair play, notre équipe a dû jouer sous la canicule, (43° soit plus de 50° sur du goudron qui collait aux boules.
Place au championnat open qui débute le 22 septembre avec une équipe engagée.

Prochain rendez-vous, le 5 octobre à Labarthète, journée de fin de saison avec un repas à midi et un concours l'après midi avec remise des trophées de l'année aux meilleurs (es) joueurs (euses) du club.

Patrick Marcusse.

Groupe Plaisance / Saint Mont

Groupe Saint Mont / Castelnau d'Auzan

Groupe Saint Mont / Samatan

Groupe Saint Mont / Montestruc

Groupe Saint Mont / Réjaumont

Vignerons du Saint Mont

BOUTIQUE PLAIMONT - VIGNERONS DU SAINT MONT

Retour sur les animations de l'été...

Vendredi 26 juillet,
nous vous proposions des dégustations sur le thème:
« vin rouge ou vin blanc sec & foie gras »

Jeudi 8 août en parallèle du vide grenier de Saint Mont et dans le cadre de notre opération « Vino Cadeaux » nous vous proposions de nombreuses promotions et notre traditionnelle tombola de l'été ainsi que la vente et dégustation de fromages avec notre partenaire Francis des « fromages du monde »

Si vous souhaitez ne rien manquer de nos animations, communiquez nous votre adresse mail et recevez le détail de nos événements et offres environ une fois par mois

À noter:

Bientôt les vendanges...
dès que le bourret sera disponible nous vous inviterons à venir le découvrir
(merci de penser à apporter vos contenants)

Le vendredi 13 septembre puis un vendredi sur deux:
Retrouvez Francis et ses fromages du monde dans votre boutique...
l'occasion de découvrir de nombreux accords vins fromages

Samedi 21 septembre:
Journée du Patrimoine
Retrouvez à la boutique la « Cuvée du Millénaire »
et de nombreuses offres éphémères
Une partie des ventes se fera au profit de l'association SPSM pour la restauration de l'église de Saint Mont

Jeudi 17 octobre:
mise en vente du nouveau millésime
de Colombelle l'Original avec une toute nouvelle présentation de l'Edition Limitée à découvrir...
avis aux collectionneurs!

Samedi 16 et dimanche 17 novembre:
votre boutique de Saint Mont participe
comme chaque année aux portes ouvertes
des Appellation Madiran & Pacherenc du Vic-Bilh

Morgane, Patrick et Dominique vous accueillent à Saint Mont
du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
ainsi que le dimanche et la plupart des jours fériés de 14h à 18h
101 rue Bernard Tumapaler 32400 Saint Mont
05 62 69 69 50 / stand.saintmont@plaimont.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE SACHEZ CONSOMMER AVEC MODERATION

La Vie du village

Le 13 juillet Delphine Boulais et Christophe Pouymedou se sont unis.

Un mariage inoubliable et idyllique en ce lieu plein de charme et nos remerciements au Monastère où nous avons pu réaliser des photos exceptionnelles.

Le Petit Saint Montais présente toutes ses félicitations et vœux de bonheur aux jeunes mariés.

En ce jour du 10 août 2019 , le Pacs d' Alexandra et Christel, a été officialisé à la Mairie de Saint-Mont part le Maire de la commune que nous remercions. Nous tenons également à remercier le foyer rural pour nous avoir permis d'emprunter les tables et chaises.

Une belle surprise nous attendait, une magnifique calèche de mariage (Asso Trais Lourd) pour célébrer ce Pacs.

Le Petit Saint Montais présente à Alexandra et Christel tous ses vœux de bonheur

La Vie du Village

Après plusieurs années passées ensemble nous* avons enfin franchi le cap… nous nous sommes mariés le samedi 17 août ! Les préparatifs ont été mouvementés mais la fête a été parfaite : c'était l'occasion de se retrouver avec toute la famille et les copains ! Sofia était également à l'honneur puisque nous l'avons baptisée. Une journée conviviale qui s'est achevée au petit matin.
*(*Stéphanie Lassalle et Nicolas Suzanne. NDLR)* Toutes nos félicitations.

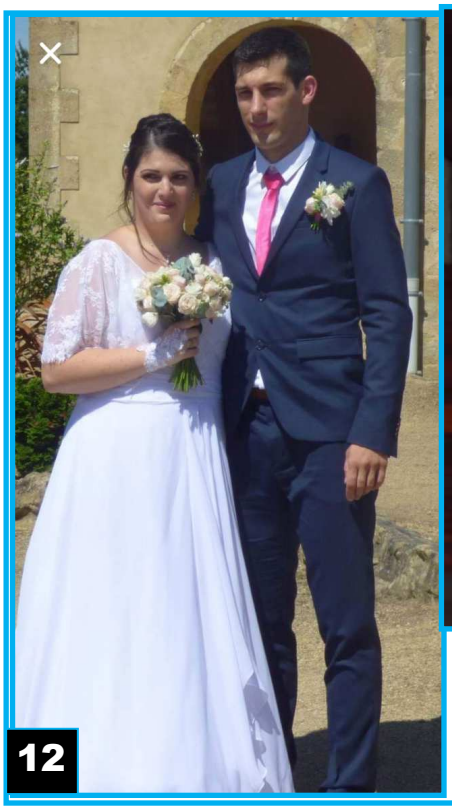

Le 17 août dernier Anne-Lise Parou et Xavier Mazoyer se sont unis.
Félicitations aux jeunes mariés.

La Vie du Village

ILS SE SONT DIT « OUI »

Murielle, la fille de Bernadette Boueilh s'est mariée le 10 août 2019 à Marsan.
Entourés de Marion, Chloé et Mathis, Murielle et Pierre Airoldi se sont dit « OUI » devant leur famille respective .et leurs amis avec beaucoup de bonheur et d'émotions.
Félicitations aux mariés, à Bernadette, à Louis ainsi qu'à Marcel, le parrain qui a accompagné sa filleule.

Fabrice Courtade.

La Vie du Village

Evan est né le 25 juillet à 11h35 à Villeneuve sur Lot
C'est le fils de Noémie Lacoste et de Jahmiel Ali

Toutes nos félicitation aux grands parents Monsieur et Madame Lacoste et aux deux familles.

Le 10 août 2019, à l'occasion de ses 1 an Anatole PLOUVIER-KUNZ a été baptisé à l'Eglise Saint Jean Baptiste de Saint-Mont.

Voici Saul Terence Jimmy Bourke. Il est né le 19 juillet 2019 à New York.

Ces parents Gabrièle et Jem Bourke sont les plus heureux du monde.

Sans compter les 2 grand– mères, Catherine Laborde (Paris) et Sally Bourke (Couloumet Mondebat).

La grand'tante Geneviève Laborde est aussi très fière de ce petit neveu qui vient agrandir la famille.

Deuil

Une pensée pour Claude et Jean-Claude Jauze, Marie-Hélène, sœur de Claude, est décédée à l'âge de 74 ans des suites d'un problème cardiaque.

Ainsi que pour Nathalie et Patrick et la famille Couture qui ont perdu leur cousin, neveu et filleul, Jean Lacourège (dit Jaja) de Lelin Lapujolle.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Michèle Bourdieu (née Boueilh) à l'âge de 71 ans. Michou comme on l'appelait n'a pas eu une vie facile, malade très jeune, elle a dû endurer le décès de son mari très jeune, celui de son père, de son frère et sa mère, la vie ne l'a pas épargnée mais elle a été très courageuse dans toutes ces épreuves. Aussi les cousins et les cousines étaient tous là pour l'accompagner ainsi que ses tantes. Nos condoléances attristées à son fils Philippe et aux familles Boueilh, Jasko, Jégun, Dufau Mireille.

La famille Labruffe une nouvelle fois éprouvée par le décès précipité de leur cousin Serge Panégos à l'âge de 65 ans. A toutes les personnes affligées par ce deuil, nous adressons nos condoléances les plus chaleureuses.

La famille Coomans vient d'être éprouvée par le départ de la maman de Monsieur Coomans à l'âge de 96 ans. Ses obsèques ont eu lieu dans le Lot et Garonne. Nous savons combien il est douloureux de perdre une maman et une grand-mère, aussi nous adressons à Hélène et à sa famille nos condoléances les plus chaleureuses.

Monique Touton a eu la douleur de perdre son mari Omar suite à une longue maladie. Monique et ses enfants l'ont accompagné jusqu'à ses derniers jours. Nous adressons à cette famille éprouvée nos condoléances attristées, ainsi qu'à sa sœur Marie Luce, Luc Plouvier et leurs enfants, à ses amis Marcelle et Michel.

Josette Courtade

La Vie du Village

Le week-end du 10/08 ont eu lieu les fêtes chez nos voisins de Saint-Germé. L'intervillage a dû être interrompu à cause des intempéries.
On souhaite un bon rétablissement à Paul Lucenay qui a été blessé lors d un jeu avec une vache. Le samedi soir un délicieux repas était servi suivi d' un très beau feu d artifice.

Christine Boueilh

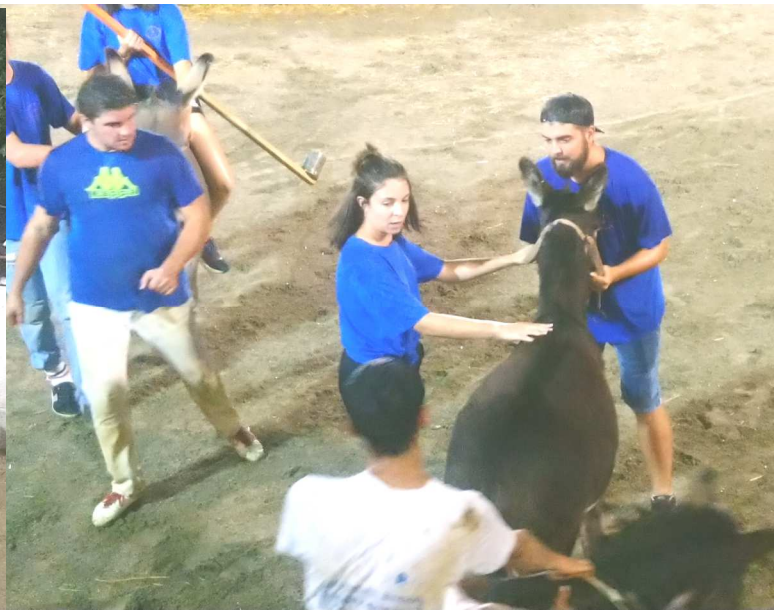

Repas de la pêche

Changement pour le concours de pêche 2019 : il a eu lieu le 15 août et non le troisième dimanche d'août comme d'habitude. Mais les pêcheurs avaient répondu « Présent ! » malgré ce changement de date. Une cinquante se sont donc donné rendez-vous le long de l'Adour, de Barcelonne à Saint-Mont. Au total près de 45 kilos de poissons ont été pêchés, ce qui faisait une moyenne de 900 grammes par pécheur. Le grand vainqueur du concours est le président de la société de pêche d'Orthez, Michel ARENAS, le premier de la société de pêche de Saint-mont étant Sébastien LONGY et enfin le premier saint-montais, notre ami André LEPELLETIER.
Après un apéritif des plus animés, c'est le traditionnel repas et l'excellent poulet grillé préparé par le bureau de la pêche, avec aux commandes le président Serge BOUEILH, qui ont clôturé cette très belle journée.

Michel Petit.

Spectaculaire, n est-ce pas ?
Trop de pluie en même temps a eu raison du beau lagerstroemia de Michel et Marcelle.

Le 28 juin : les supporters de la coupe du monde féminine de football.

Les Joyeux Compagnons fêtent la Saint Sylvestre le mardi 14 juin 2019 au Pays Basque.

46 participants remplissaient le bus d'Adour Tourisme : les clubs voisins et amis de Saint-Germé (3), Viella(13) et Corneillan(2) se sont mobilisés avec nous. Notre Présidente les a «joyeusement» remerciés dans le bus à l'arrivée.

La journée s'est, cette année, déroulée vraiment quasiment comme prévu :

Départ à 6 h 31, avec une minute de retard.... après un arrêt café – pause technique au bord de l'autoroute le matin (histoire de voir si ça « gazait » sur l'aire de Lacq ...) de 7h30 à 8h, arrivée sous un soleil magnifique avec une demie heure d'avance dans le village des Aldudes chez Pierre Oteiza.
La maîtresse des lieux nous a fait visiter sa maternité et découvrir l'histoire et le mode d'élevage du porc noir basque, espèce menacée de disparition dans les années 1985 et aujourd'hui en plein développement.

Elle nous a royalement servi en guise de dégustation un copieux assortiment de produits « du tiroir » issu de son atelier de salaison (chiffonnade de jambon, chorizo,,,et « doux Jesus »...et...) arrosés par un « vin de pommes » local...ah!!! Les « mélocos »....

Comme nous étions en avance, Patrick notre excellent chauffeur et guide, nous a conduits jusqu'à la « frontière » Espagnole.

Ce fut l'occasion pour certains de remplir leur jerrican (20cts de moins le litre quand même ...), surtout de rapporter des alcools....à la « venta » frontalière à 1800m d'altitude…
A un moment la côte était tellement forte que nous avons failli descendre pour...pousser le bus...

Après cette pause d'une demi-heure nous sommes redescendus dans la magnifique vallée des Aldudes, aux montagnes offrant des tonnes...alitées ...éclatantes de couleurs et de lumières sous le soleil, lui aussi, comme les porcs du matin, menacé de disparition (par les nuages …)

A 12h30 tapantes les 46 Joyeux Compagnons ont commencé, avant l'heure leur repas « du ou de la... Saint Sylvestre » : Restaurant St Sylvestre (une bonne adresse)
Nous sommes quand même restés 2 h 30 heures à table, et quelle table....
-sangria d'accueil
-garbure (on se serait cru ...dans le Gers!)
-une truite est venue vagabonder de Banka (nous avons aperçu la pisciculture « ***noire*** de truites ...***arc en ciel***) jusque dans notre assiette, en plus elle était « meunière »...quel métier pour une truite !!!

-des pommes de terre sautaient par-dessus et à côté d'un gigot (qui lui ne gigotait pas!) d'agneau des Pyrénées...
-une salade verte côtoyait (pas longtemps) un fromage de brebis venant du même pays des... « Pires aînés » …
-et pour finir un délicieux anachronisme (en guise de « méloco ») nous était servi flambé de surcroît : une omelette « norvégienne »....
La table est vraiment « un haut lieu de communication » : ça discutait, rigolait, chantait, célébrait même deux anniversaires ....
Une Saint Sylvestre qui restera un temps fort de notre excursion 2019....

Sur la route du retour Patrick a proposé de ne pas aller voir les ventas initialement prévues, mais de déposer les volontaires (4 se sont dévoués...) pour marcher et visiter Saint Jean « Pied de Porc » (sains du matin...) .Les 42 autres sont eux allés en bus visiter Arnegy.... et faire les achats aux ventas.
Sauf que....ce que les nuages avaient commencé s'est intensifié et au moment où le bus arrivait à Arneguy....La pluie entrait en jeu....elle n'empêchait nullement nos 4 marcheurs de rejoindre leurs frères et sœurs « pèlerins » sur le chemin de Saint Jacques, d'aller pointer leur carnet de notes...et de revêtir leur « pèlerine » pour finir attendre 20 minutes....le bus dans un café...à 50mètres....du bus déjà là depuis 20 minutes ….
L'heure de récupération avait été fixée à 17h45....Les 42 en ont profité pour rester dans le bus et faire LA SIESTE !!!!

Retour sous les averses dans le Béarn juste avant 20heures à Saint-Mont.

CONCOURS DEPARTEMENTAL DE PETANQUE à AIGNAN

Le mardi 28 mai 2019 se déroulait le concours de pétanque départemental à Aignan.
Ce fut une très belle journée malgré un temps pluvieux mais avec le beau boulodrome d'Aignan, tout s'est très bien passé. Un repas était servi à midi et Michel Petit était invité par Générations Mouvement et a remis un lot de vin. Claude Bornert, André Lepelletier et Marcel Moratello y participaient et se sont classés 6ème sur 29 équipes masculines. Bravo et merci de leur participation. Ils se sont qualifiés pour la rencontre régionale à Solomiac

CONCOURS REGIONAL DE PETANQUE A SOLOMIAC

Le mardi 25 juin avait lieu le concours de pétanque régional à Solomiac ; une triplette de Saint Mont était représentée : Claude Bornert, Robert Duvignau, Marcel Moratello.
Une fois de plus ils se sont bien défendus, le classement donne 24ème sur 48 équipes. Une très bonne journée avec une bonne organisation.

Action Innovante du Club
Courrier de la Fédération Nationale
Dans le cadre de notre appel à Concours Générations actions 2018-2019 Lien social et solidarité, le jury a eu l'honneur d'étudier le dossier provenant de **l'Association « les Joyeux Compagnons Saint Montais » pour son action Les Vignerons en culotte courtes.**
Comme annoncé lors des journées nationales, trente-cinq dossiers ont été étudiés de façon anonyme par le jury qui en a sélectionné onze.

Les Joyeux Compagnons

Les critères de l'appel à actions, ont fait l'objet d'une vigilance particulière de la part du jury qui a notamment relevé l'ouverture de l'action à l'extérieur, l'animation du territoire, les liens entre les générations et la lutte contre l'isolement.
C'est avec grand plaisir que le jury a analysé le dossier de **l'Association les Joyeux Compagnons Saint Montais** et a vu tout l'intérêt de cette action qui s'inscrit dans une démarche originale, de partage autour d'une spécificité locale, la vigne et pouvant être duplicable.
L'action Les vignerons en culotte courte a donc été retenue par le jury pour faire partie des 11 lauréats, avec une préconisation : envisager une action similaire avec les professeurs d'écoles primaires.
Au nom du jury je félicite l'association les Joyeux Compagnons Saint Montais et tous les bénévoles pour leur investissement et leur souhait de belles perspectives de développement. Transmettez aux membres de l'association les encouragements du jury pour la poursuite de leur action.

Jean Pierre Laroche
Vice-président National
Chargé des relations Institutionnelles Président du Jury.

L'action était les vendanges au Monastère, avec les enfants de la maternelle une parcelle d'Alain Jégun.
Nous avons été classés 3ème sur 35 avec une belle récompense.
Je voudrais remercier Aurélie la maîtresse et aussi le personnel de l'école maternelle qui depuis de nombreuses années nous demandent de participer avec les enfants à une matinée de vendanges et dont nous avons eu l'idée avec l'aide de Julien Castaing (administrateur départemental) de présenter un dossier, cela fait trois ans que nous y travaillons.
Je remercierai aussi les adhérents disponibles qui acceptent de participer à ces vendanges, qui pour certains et certaines, est un moment très important de partager notre savoir-faire et faire découvrir aux enfants ce beau travail des vendanges, voir le tracteur, la benne, la remorque et tout ce raisin.

Action Innovante concernant les vendanges avec l'école .
Afin de remercier Aurélie de nous inviter à participer aux vendanges et qui nous a permis de bénéficier d'une belle récompense, nous avons organisé un goûter au foyer le lundi 1 juillet auquel étaient conviés les participants aux vendanges, les membres du bureau, les enfants de la maternelle et le le personnel accompagnant Aurélie.
Pâtisserie , bonbons et boissons fraîches étaient offerts par le club.
Ce sont des moments intergénérationnels très importants tant au niveau des enfants que des membres du club.

Julien Castaing en tant qu'administrateur de Générations Mouvement Fédé 32 et responsable du Val d'Adour, rappelait combien il était important pour toutes les générations de se retrouver autour de manifestations afin de transmettre le savoir faire des anciens.
Aurélie quitte Saint Mont et nous lui avons souhaité beaucoup de chance dans ses nouvelles fonctions.

Les Joyeux Compagnons (suite)

Transhumance le jeudi 19 septembre

Comme tous les ans nous assurons le repas du midi.

Le menu : Apéritif, assiette bistrot (crudités, charcuterie), grillades et sa garniture, fromage, pâtisserie (gâteaux landais, salade de fruits) Vin et Café compris. Prix 11.00 €.

Apporter les couverts

Inscriptions : Josette Courtade 05 62 69 63 28 ou 06 30 21 98 02,

André Lepelletier 05 62 69 62 90 ou Bernadette Boueilh 05 62 69 65 03

9 h départ de Labarthète (les marcheurs peuvent les accompagner)

10 h – Arrivée des moutons à Saint Mont avec traversée du village

12 h – repas au communaux ou au foyer en cas de pluie

15 h départ des moutons pour Saint Griède

Inscriptions avant le 15 septembre

JOURNEE ARNAQUE

Générations Mouvement Fédération du Gers, soucieuse de la protection des personnes âgées, est heureuse de vous annoncer que la convention partenariale avec la Gendarmerie Départementale du Gers vient d'être signée pour développer des actions de prévention contre les arnaques, vols et toutes formes de violence liés à la délinquance.

La séance, d'une durée de 1h 30 est entièrement gratuite et a pour objet de sensibiliser les Seniors (et tout le monde aussi) à leur vulnérabilité quotidienne en leur apportant de multiples conseils à vocation sécuritaire afin de déjouer toutes les tentatives de malveillance dont ils pourraient faire l'objet.

C'est l'Adjudant-chef Stéphane Habernet (habite à Corneillan) qui viendra :

au foyer de Saint Mont le vendredi 8 Novembre à 15 Heures

Vous êtes tous invités à cette réunion, juste pour une bonne organisation merci de s'inscrire auprès de Josette Courtade au 05 62 69 63 28 ou 06 30 21 98 02.

Car s'il n'y avait pas assez de personnes à St Mont nous inviterons des clubs voisins.

MANIFESTATIONS A VENIR

Jeudi 29 Août – Reprise cours de Gym Stretching Postural (1 cours à 9 h 30 et 1 cours à 10 h 30)

Vendredi 13 Septembre : Eliminatoires Belote Val d'Adour

Jeudi 19 septembre – Passage de la transhumance avec repas à midi

Vendredi 4 Octobre 2019 - Concours de belote organisé par les écoles

Dimanche 20 Octobre 2019 – Loto annuel

Vendredi 8 Novembre à 15 h – Infos Arnaques avec la gendarmerie

Vendredi 22 Novembre – Concours belote du Club

Josette Courtade

Les Joyeux Compagnons (suite)

Le MONTE-ESCALIER ELECTRIQUE DANS LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Vient d'être sélectionné par le Conseil Départemental du Gers pour passer « DE L'IDEE AU PROJET ».Il sera donc soumis A VOTRE VOTE PARTICIPATIF proposé du 5 septembre au 6 octobre 2019 prochain:

LE PROJET :

"La toute nouvelle Maison des Associations Communale dispose d'un étage avec une très grande salle de réunion-activités inaccessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite du fait des marches de l'escalier. Cet espace est remarquable et peut accueillir dans de très bonnes conditions une cinquantaine de personnes. Le projet consiste à mettre à disposition un monte escalier électrique (voir photo) qui permettra en quelques secondes de se laisser monter à l'étage en toute sécurité et de participer à la vie associative locale. La Maison des Associations dispose d'une petite salle de réunion au rez-de-chaussée, sa capacité d'accueil est limitée à une vingtaine de personnes. L'association, les Joyeux Compagnons Saint Montais, a 63 adhérents seniors d'une moyenne d'âge de 75 ans, dont une vingtaine est concernée par l'inaccessibilité. Les autres associations qui utilisent à tour de rôle "leur Maison" sont aussi concernées. Quasiment tous les travaux d'aménagement de la Maison des Associations ont été réalisés (sous l'autorité de la Mairie) par des bénévoles dont une majorité des Joyeux Compagnons."

ENJEU FINANCIER:

Le coût estimé par la Mairie (après mise en concurrence) est de 8000€. La Mairie s'est engagée à prendre 30% à sa charge, l'enjeu est donc d'obtenir une subvention du Département de 5600€

LE VOTE :

Les votes sont ouverts du 5 septembre au 6 octobre 2019 inclus : **Règles de votation :**

Toute personne physique peut voter sans condition d'âge, ni de lieu de résidence. Les votes peuvent être effectués de 2 manières distinctes :

- Sur internet : www.budgetparticipatif.gers.fr / rubrique « Projets soumis au vote »
Pour voter, il est demandé de se connecter à son compte, ou de créer un compte précisant le nom, le prénom, le nom de la commune et le code postal, l'adresse mail et un mot de passe personnel.

Pour être valide, un bulletin de vote doit comporter de 3 projets minimum à 6 projets maximum dans un « panier » consultable et modifiable à tout moment jusqu'à sa validation définitive.

La sélection est définitivement prise en compte dans la comptabilisation des voix lorsque le votant a validé sa sélection.

-A LA MAIRIE DE SAINT-MONT,

sur les foires et marchés, où les votants peuvent consulter sur place le catalogue des projets et **déposer leur bulletin dans l'urne du Budget Participatif Gersois** après avoir complété la feuille d'émargement et inscrit dans les zones prévues à cet effet les numéros des projets sélectionnés (de 3 projets minimum à 6 projets maximum).

Le Conseil départemental assure la présence et le contrôle des urnes sur d'autres lieux du territoire.

Toute personne ne peut voter qu'une seule fois (papier ou internet) pour 3 projets minimum jusqu'à 6 projets maximum.

Gérard Viaud

En direct du conseil municipal

Lundi 15 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf et le quinze juillet à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel PETIT, Maire.

Etaient présents : Christine BOUEILH, Isabelle LABRUFFE, Nathalie HARDUYA, Joël BOUEILH, Christian TOLLIS, Murielle RIGAUD, Sébastien FAURE, Jean-Pierre JEGUN, Geneviève LABORDE, et Michel PETIT.
Nathalie HARDUYA a été désignée secrétaire de séance.
La secrétaire, Ghislaine DAMBLAT, assistait à la séance.
M. le Maire ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Il est adopté à l'unanimité.
Toutes les délibérations, où le vote n'est pas précisé, ont été prises avec les votes suivants :
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 10
Nombre de membres en exercice 10
Nombre de membres présents 10
Nombre de pouvoirs 00
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 10
Nombre de voix pour 10
Nombre de voix contre 00
Nombre d'abstentions 00
1. **Eglise : mise au point sur les travaux**
Le maire a téléphoné au cabinet DODEMAN pour une réception finale des travaux. Actuellement, c'est le grand mutisme. L'entreprise SGRP n'est toujours pas payée de sa dernière prestation (près de 21.000 euros). De plus, une communication avec cette entreprise fait apparaître le besoin d'un caniveau au niveau de la porte latérale pour éviter les flaques d'eau à l'intérieur de l'église lors de grosses pluies. Il demande aux conseillers quelle (s) suite(s) il faut donner à cette absence de communication : lettre recommandée, saisine de la DRAC ….
Christine BOUEILH préconise une lettre recommandée afin d'avoir la trace de la démarche.
Joël BOUEILH souhaite que Monsieur CALMETTES, de la DRAC, soit informé de la situation afin qu'il prenne
contact avec Monsieur DODEMAN car c'est lui qui suit notre projet pour l'Etat.
Christian TOLLIS est délégué afin de les appeler demain puis le Maire agira en conséquence.
2. **Personnel**
a) **Autorisation de recruter un agent contractuel**
Le maire rappelle à l'assemblée que l'emploi de secrétaire de mairie, avec une durée hebdomadaire
de travail de 16 heures à pourvoir par un fonctionnaire titulaire du grade ou cadre d'emplois d'adjoints administratifs, figure sur le tableau des emplois permanents fixé par délibération. Puis, il fait part de la demande de mise en disponibilité de la secrétaire de mairie, Ghislaine DAMBLAT pour une durée d'un an. Enfin, il demande à l'assemblée, en cas de vacance du poste, de pouvoir recruter un agent contractuel selon les dispositions du 3° de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26.01.1984 modifiée, si la recherche d'un fonctionnaire s'avère infructueuse.
Décision du conseil : Accord à l'unanimité.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, d'autoriser l'autorité territoriale :
- à recruter un agent contractuel, faute de pourvoir l'emploi ci-dessus par un fonctionnaire, compte tenu de la vacance du poste uniquement pour un an (disponibilité du titulaire), conformément aux dispositions du 3° de l'article 3-3 de la loi n°84-53 sus citée,- pour une durée déterminée ou indéterminée, sous réserve que l'autorité territoriale procède aux vérifications ci-après :Les services accomplis par l'agent recruté sur des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique, doivent être comptabilisés comme suit :- tous les contrats conclus avec la collectivité contractante, sur la base des articles 3 à 3-3 de la loi n°84-53
- les services effectués par mise à disposition du CDG32 (service remplacement), auprès de la collectivité contractante. sachant que les services effectifs accomplis à temps non

services accomplis à temps complet et que les services discontinus sont pris en compte pour une durée d'interruption entre 2 contrats n'excédant pas 4 mois. Si ces services ont une durée supérieure à 6 ans, le contrat est conclu à durée indéterminée. En deçà de cette durée, le contrat est conclu à durée déterminée dans la limite de 3ans renouvelable par reconduction expresse dans la limite de 6ans. - à fixer la rémunération de l'agent, sachant qu'il devra posséder un diplôme de niveau 3 et des compétences permettant d'assurer le secrétariat de mairie, sur le 11ème échelon du grade d'adjoint administratif afin de permettre à l'autorité territoriale d'adapter la rémunération aux qualifications et expériences de l'agent recruté. Le RIFSEEP lui sera appliqué avec une IFSE de 40 points pour le groupe C1.

b) Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

Monsieur le Maire rappelle que suite à la fin du contrat avenir d'Andy OLIVEIRA-VEIGA, la possibilité d'embaucher une personne dans le cadre du parcours emploi compétences (PEC) avait été évoqué. Une annonce a été passée et la commission du Personnel (Michel PETIT, Christian TOLLIS, Christine BOUEILH et Jean-Pierre JEGUN) ont reçu des personnes en vue de l'occupation de cet emploi. Ils présentent le bilan de ces entretiens : un n'a pas le permis de conduire hors il est primordial dans notre commune étendue, d'autres manques de qualifications et un a des impératifs professionnels incompatibles avec les critères d'un PEC. Ce dernier aura la possibilité de postuler en avril sur l'emploi de Daniel DEZORTHES quand ce dernier sera à la retraite. Enfin, un agent correspond aux conditions et possède les qualités fixées par le Conseil. Une question est posée sur l'utilité de prendre quelqu'un alors qu'il faudra recruter en avril. Michel PETIT précise que ce n'est pas le même type de poste et que le PEC est subventionné. Puis, il propose la délibération suivante : « Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. La mise en oeuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-

La mise en oeuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 50 % pour le Gers. Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi. La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 20 heures par semaine, la durée du contrat est de 12 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC. Monsieur le Maire propose de créer 1 emploi dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes : Contenu du poste : entretien des espaces verts de la commune : pelouse, bas-côtés des routes (en lien avec la communauté des communes Armagnac Adour), entretien de la voirie du village : rues du vieux village, route principale (D946) et du cimetière, petits travaux de réfection dans les bâtiments communaux : logements communaux, salle du foyer, maison des associations, mairie, église…, entretien et réfection du mobilier urbain et des décorations (nettoyage, réparation, peinture …), surveillance des lieux de dépôts d'ordures ménagères (containers domestique, containers verre …) consistant à signaler toute infraction, à nettoyer les lieux et à enlever les déchets non autorisés,

Durée du contrat : douze (12) mois

Durée hebdomadaire de travail : vingt (20) heures

Rémunération : SMIC et de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention avec Pôle Emploi et du contrat de travail à duré déterminée avec la personne qui sera recrutée. »

Décision du conseil : Accord à l'unanimité.

« Après avoir écouté l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal :- **DECIDE** de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :Contenu du poste : entretien des espaces verts de la commune : pelouse, bas-côtés des routes (en lien avec la communauté des communes Armagnac Adour), entretien de la voirie du village : rues du vieux village, route principale (D946) et du cimetière, petits travaux de réfection dans les bâtiments communaux : logements communaux, salle du foyer, maison des associations, mairie, église…, entretien et réfection du mobilier urbain et des décorations (nettoyage, réparation, peinture …), surveillance des lieux de dépôts d'ordures ménagères (containers domestique, containers verre …) consistant à signaler toute infraction, à nettoyer les lieux et à enlever les déchets non autorisés, Durée du contrat : douze (12) mois Durée hebdomadaire de travail : vingt (20) heures Rémunération : SMIC **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en oeuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.».

Communauté de communes : compte-rendu du conseil communautaire du 11 juillet 2019

Le maire fait le compte-rendu du dernier conseil communautaire à Saint-Mont. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été évoqué. Le nombre de logements et les surfaces constructibles ont été arrêtés. Le cabinet d'études et la commission poursuivent le plan. Joël BOUEILH évoque le projet de la mise en place d'une zone tampon entre les constructions nouvelles et les cultures (10 mètres). Michel PETIT précise que cela ne s'appliquera que pour les vignes et c'est l'acheteur qui devra reculer son projet et planter une haie.

Travaux dans le village

Le maire propose le jardin de Marie- Rose BOUEILH.

Isabelle LABRUFFE fait part de la proposition du CAUE de faire deux plans.

Jean-Pierre JEGUN a préparé un projet de théâtre de rue fleuri.

L'idée plaît à tous. Isabelle LABRUFFE la soumettra au CAUE pour qu'ils s'en inspirent pour les plans.

5. **Point sur les commissions**

a) Budget et Finances : Président - Joël BOUEILH

Il n'y a rien de particulier à signaler.

b) Environnement : Protection et cadre de vie : Présidente Geneviève LABORDE.

Le logiciel du cimetière va être installé. Geneviève devra être formée à son utilisation. La formatrice viendra en septembre.

c) Environnement : Embellissement et plantations : Présidente Isabelle LABRUFFE

La commission Villages Fleuris est passée. Ils ont aimé le village. Jean-Pierre demande si la commune recevra une fleur. Isabelle LABRUFFE répond que non car il faut aussi intégrer les bâtiments.

d) Social : Président Sébastien FAURE.

Il n'y a rien de particulier à signaler.

e) Prévention des risques : Présidente Christine BOUEILH

La réalisation du Document Unique de Sécurité attendra le retour de Ghislaine DAMBLAT.

f) Gestion du Personnel : Président Michel PETIT

Ce point a été traité puisqu'il s'agit du remplacement de Ghislaine DAMBLAT et du contrat PEC à recruter.

g) Travaux : Président Jean-Pierre JEGUN.

Le point a été traité. Jean-Pierre fera un compte rendu de sa commission lors d'un prochain conseil municipal. Puis il demande où en est-on pour le terrain d'Arnaud LAPORTE. Michel PETIT précise que l'acte administratif est cours de rédaction par le Centre de Gestion du Gers. Joël BOUEILH souhaite revoir les limites des parcelles. Celles sont étudiées directement sur le plan cadastral.

h) Aménagement et cadre de vie – Loisirs - Tourisme : Présidente Nathalie HARDUYA

Elle a pris rendez-vous avec Béatrice pour le mise en place des journées du patrimoine.

6. **Questions diverses**

a) Chemin de Saint-Aubain

La subvention (Dotation Nationale de Solidarité) a été obtenue mais les travaux ne sont toujours pas faits. Le maire a reçu les deux responsables de Gaïa qui ont assuré de la gratuité des matériaux. L'entreprise COLAS accepte de faire les travaux en septembre au tarif proposé par ACCHINI. Joël BOUEILH évoque le problème permanent qui va

arriver un jour car le tertre risque de casser et l'Adour va passer.

b) Distillerie

Joël BOUEILH informe qu'un projet d'achat est en cours pour la création d'un dépôt. Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00 (vingt-et-une heures).

Fait à Saint-Mont, le 16 juillet 2019.

Le Maire,

Michel PETIT

Les Journées du Patrimoine

Agenda Eté | Automne 2019

DATE	QUI	Où	THEME
19 septembre	Joyeux Compagnons	Communaux	Transhumance
20/21 septembre	Mairie	Village	Patrimoine
4 octobre	Joyeux Compagnons	Foyer	Belote
12 octobre	ASSM	Foyer	Repas Solidaire
20 octobre	Joyeux Compagnons	Foyer	Loto
25 octobre	Foyer Rural	Foyer	Colombelle
8 novembre	Joyeux Compagnons	Foyer	Info Arnaques
16 novembre	Pêche	Foyer	Repas
22 novembre	Joyeux Compagnons	Foyer	Belote

Vous pouvez louer le foyer de Saint Mont.

La location est **gratuite** pour tous les habitants et les sociétés de Saint Mont. Le prix de location est de **150 €** du vendredi après midi au dimanche après midi. Une caution de 200 € vous sera demandée ainsi qu'une location de 10€ pour 50 couverts si besoin est.

Réservations :

Geneviève Laborde : 05 62 69 62 80
ou laborde.genevieve32@gmail.com

Le Petit Saint-Montais
est la revue du
Foyer Rural de SAINT-MONT.
Directrice de la publication :
La Présidente du Foyer Rural,
Geneviève Laborde
Tél : 05 62 69 62 80 ou 06 13 04 85 77

Imprimerie Spéciale
SAINT-MONT

Photos : Kiki Boueilh, Marie-Laure Moulié, Fabrice Courtade, Isabelle Labruffe, Geneviève Laborde, Romain Courtade, Chantal Petit.